



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3273

Création d'un marché aux livres anciens et vieux papiers : place Commette à Lyon 5e

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3273 - CREATION D'UN MARCHÉ AUX LIVRES ANCIENS ET VIEUX PAPIERS :
PLACE COMMETTE A LYON 5E (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis le 8 octobre 2016, sur la place Commette dans le 5^e arrondissement, les deuxième et quatrième samedis de chaque mois, de 8 heures à 18 heures, se tient, à titre expérimental, un marché aux livres anciens et vieux papiers.

Cette manifestation, lieu de rencontres et d'échanges, contribue ainsi à l'animation et au rayonnement du quartier. Les exposants ont fait part de leur satisfaction quant à l'activité générée par ce marché.

Forts de ce succès, les exposants ont souhaité pérenniser cet événement, à l'instar de ceux déjà organisés sur la place Carnot dans le 2^e arrondissement, le boulevard de la Croix-Rousse dans le 4^e arrondissement, la place Maréchal Lyautey dans le 6^e arrondissement, la place Jean Macé et la place Raspail dans le 7^e arrondissement, la halle du 8 mai 45 et la place Ambroise Courtois dans le 8^e arrondissement.

Conformément à l'article L2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Association « Au plaisir des Livres et des Vieux Papiers », l'Association « Les amis du quai des bouquinistes » et la Mairie du 5^e arrondissement ont été consultées et ont émis un avis favorable.

Le règlement applicable, adapté à cette spécificité d'échanges, s'appuie sur le règlement général des marchés du 10 mai 2016 modifié.

Vu l'article L2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission relations internationales, économie, commerce et artisanat ;

DELIBERE

1. La création d'un marché bimensuel aux livres anciens et vieux papiers, sur la place Commette à Lyon 5^e, les deuxième et quatrième samedis de chaque mois, de 8 heures à 18 heures, est approuvée.

2. La date de création du marché est fixée au 14 octobre 2017.

3. Les recettes en résultant seront inscrites au programme GESTEXPLOI, opération DOPUBLIM, lignes de Crédit 61477 et 61480, nature comptable 7336, fonction 91, chapitre 73.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA